



Pôle Musique et Danse
Concours d'entrée 2023
Direction d'ensemble vocal

1. Mise en loge

Le candidat bénéficie d'une heure afin de préparer le travail de l'œuvre non connue du chœur et de lui-même.

2. Interprétation : 30 minutes découpées en trois parties

- Travail avec le chœur et interprétation d'une œuvre connue du chœur : *La la la, je ne l'ose dire* de Pierre Certon. (10 minutes)
- Interprétation d'une mélodie au choix du candidat en italien, allemand ou anglais que le candidat interprète en s'accompagnant au piano. (5 minutes)
- Travail avec le chœur d'une œuvre non connue du chœur et du candidat. Œuvre préparée durant la mise en loge. (15 minutes)

Le candidat choisira l'ordre dans lequel il souhaite présenter ces trois interprétations.